

ADMINISTRATION
66, rue Tiquetonne, 66
De 9 heures à 7 heures
ABONNEMENTS
PARIS DEPARTEMENTS
En mois... 3 fr. Trois mois... 13 fr.
Trois mois... 9 » Six mois... 26 »

LA COMMUNE

RÉDACTION
S'adresser au cit. DELIMAL
De 3 à 5 heures du soir
ANNONCES
Les annonces sont reçues au bureau de
DA COMMUNE

Par des rédacteurs du COMBAT et du VENGEUR

DÉCLARATION

La Rédaction de la Commune est entièrement composée des Rédacteurs du Combat et du Vengeur.

Cette déclaration nous dispense de formuler un programme.

Tout le monde sait, en effet, que personne n'a demandé les élections à la Commune avec plus d'instance que nous, et nous demeurons convaincus que si nous les avions eues, la France n'en serait pas où elle en est.

La Commune, c'est l'ordre, c'est l'économie dans les dépenses, c'est la réduction des impôts, c'est la porte ouverte à toutes les réformes sociales qui s'imposent d'elles-mêmes et que les institutions monarchiques sont impuissantes à réaliser; c'est, en un mot, l'ère des révolutions violentes fermée et la guerre civile rendue impossible.

LA RÉDACTION.

ADHESION

Citoyen,

Vous me demandez ma collaboration; elle vous est acquise.

J'ai préparé une série d'articles maritimes et militaires sur les fautes qui ont amené nos désastres; je vous les destine: vous les ferez paraître sous ce titre:

RÉVÉLATION AU PEUPLE

Salut et fraternité,

CH. LULLIER.

LA PAIX AVEC VERSAILLES

20 mars.

Une délegation des députés de Paris, accompagnée des maires de Paris, s'est rendue hier à l'Hôtel de Ville.

Sa démarche avait pour but, croyons-nous, de concilier les faits accomplis avec le gouvernement de Versailles.

Le Comité central aurait accueilli ces pourparlers avec d'autant plus de faveur qu'il n'a pas songé un seul instant à rester au pouvoir.

Il a été décidé:

Que les maires de Paris resteraient en fonctions et pourvoiraient aux nécessités administratives tant qu'ils ne seraient pas relevés de leurs fonctions par le suffrage universel.

Pour ce qui concerne la conciliation avec le gouvernement de Versailles, nous croyons savoir que le comité l'accepterait aux conditions suivantes:

Conseil communal de Paris élu par le peuple;

Réorganisation de la garde nationale: élections et révocations des chefs à tous les grades par les gardes nationaux eux-mêmes;

Suppression de la préfecture de police, dont les services dépendraient de la Commune de Paris;

Suppression de l'armée à Paris; en un mot la Commune libre dans l'Etat libre, comme cela se passe en Belgique, en Suisse et dans tous les pays démocratiques.

Nous voilà bien loin, comme on le voit, des horreurs annoncées par les journaux royalistes; nous assistons à ce magnifique spectacle d'une ville procédant à sa réorganisation et donnant à tous les laiseurs politiques l'exemple de la modération dans la force!

Confiance! que chacun fasse son devoir et l'œuvre de régénération s'accomplira.

LA RÉVOLUTION

Samedi matin, Paris, stupéfié, a vu sur ses murs une affiche qui provoquait à la guerre civile — et dans ses rues des troupes qui interceptaient la circulation.

De qui émanait cette affiche insolente, cette déclaration de guerre criminelle? — Du gouvernement, présidé par M. Thiers!

On a beau descendre dans les annales

de l'histoire, on ne rencontre rien d'aussi audacieux:

Un gouvernement ayant livré à l'ennemi une ville qui voulait vaincre ou mourir et menaçant de couronner cette trahison par une guerre de rue devant laquelle l'ennemi lui-même avait reculé!

Mais ce rêve monstrueux ne s'est point réalisé: la garde nationale, composée de tous les habitants de Paris, s'est levée unanime en son indignation et a fait reculer les traitres épouvantés.

L'armée s'est aussi noblement conduite: elle s'est refusée d'être l'aveugle instrument de ce fratricide; elle a levé la croix en l'air et s'est jetée dans les bras des gardes nationaux.

Grâce au patriotisme, au bon sens, au républicanisme des soldats, les rues de Paris n'ont pas été inondées du sang des Français — et la République est fondée.

Honneur aux courageux citoyens qui, dans ces tristes épreuves, ont eu la loyauté de mettre la force au service du droit.

Ce n'est pas la maxime de la Prusse royaliste, mais ce sera désormais celle de la France républicaine.

ODILON DELIMAL.

CONFIANCE

Une certaine fraction de la population parisienne paraît inquiète du mouvement qui vient de s'accomplir, parce qu'elle n'en comprend pas suffisamment le caractère. Il importe de dissiper des alarmes qui doivent tomber devant une simple explication.

Que veut le comité installé à l'Hôtel de Ville? Renverser le gouvernement Thiers et consorts? prononcer la dissolution de la majorité rurale de Versailles? déclarer les préliminaires de paix non obligatoires? En aucune façon.

La garde nationale nommant ses chefs; la police relevant de la municipalité; la municipalité élue; la garde nationale occupant seule Paris et les forts: voilà ce que demande le comité.

Paris se défie de M. Thiers et des royalistes. Il croit que ces royalistes n'aiment pas la République et qu'ils guettent le moment de rétablir la royauté. Il suppose aussi que la nomination du trio Vinoy, d'Aurelles et Valentin est un des moyens d'exécution auxquels ils ont eu recours pour la réalisation de leurs criminels desseins. Paris a tort sans doute, Paris lésé calomnie, mais telle est sa pensée: qu'y faire?

Le but du comité une fois atteint, les défiances persisteront sans doute, mais non plus les craintes. Car le jour où le gouvernement voudrait renverser la République, il trouverait devant lui Paris armé, avec ses chefs militaires à lui, sa police à lui, sa municipalité à lui.

Paris, que M. Thiers en soit convaincu, aura ce qu'il demande.

HENRI BRISAC.

PARIS

Quelle admirable ville que cette ville de Paris, et quelle superbe population que cette population parisienne!

Avant-hier, le peuple avait fait justice d'une trahison et d'un quel-que-uns monstrueux; le canon avait tonné, le sang a failli couler, des barricades s'élevaient dressées partout, et, par extraordinaire, la victoire s'était déclarée pour le bon droit.

Et les journaux, c'est-à-dire ceux qui pouvaient paraître tous organes des traitres, eux qui avaient tout causé par leurs provocations insensées, eux que le peuple laissera vivre, car il est plus clément que la France, à l'abomination de la désolation!

« Grand Dieu! Simon est à Versailles: grand Dieu! nous sommes séparés de Jules Favre; juste ciel! qu'allons-nous devenir sans Picard? Supposez-vous un seul instant que Paris puisse vivre sans Picard? »

La Liberté, parlant même de se suicider comme les vieux Romains, et comme Rachel, elle ne voulait point de consolation. « Tout croule, » ajoutait-elle.

Chose étrange; au dehors, tout semblait revivre. Un soleil de printemps riait aux Parisienstriomphants; rien qu'en aspirant ses chauds rayons, on sentait que la présence de M. Thiers n'était pas indispensable au bonheur de l'humanité. Depuis huit mois, Paris n'avait pas eu ce air de calme et de fête; on eût dit que grande ville dé-

livrée d'un fardeau comme d'un remords, Les boutiques étaient ouvertes: c'était dimanche; hommes et femmes se promenaient. Qui donc parlait de guerre civile? Il n'y a de guerre civile que lorsqu'il y a des faiseurs de coups d'Etat qui la fomentent. J'aurais voulu que ces bons provinciaux, si effrayés de notre attitude, vissent la douceur et la tranquillité de ces monstres qui, d'après le gouvernement, n'avaient d'autre but que le pillage, et qui, une fois victorieux, au lieu de contenter leur soif de sang, perdaient leur temps à se serrer fraternellement les mains.

Plus heureux qu'Hercule, mais pour combien de temps? Paris s'était enfin débarrassé de la tunique empoisonnée de Nessus.

Et chacun se contentait de hauser les épaules devant les stupides accusations des journaux réactionnaires.

La feuille de l'ami Picard avait la palme du burlesque. Elle essayait de nous faire croire à un complot bonapartiste. Il faudrait en conclure que les journaux supprimés par le gouvernement étaient des organes de l'empire. C'est très drôle.

« Mais que voulez-vous dire? N'avez-vous pas la République? »

Les gardes nationaux auraient pu répondre:

« D'abord nous ne voulions rien. C'est vous qui êtes venus nous chercher. Ensuite votre prétention d'être la république est du dernier bouffon. Est-ce que c'est la république, la suppression de la liberté de la presse? Est-ce que c'est la république le régime de l'état de siège? Est-ce que c'est la république la capitale sans conseil élu? Est-ce que c'est la république la promesse d'exécuter les lois de l'empire? Ah ça! est-ce que vous croyez qu'il suffit de graver un mot sur les murs? Et pensez-vous que le 4 septembre n'ait eu d'autre but que de donner aux Picard et autres ministres ejusdem farinae de bonnes places et de gros appointements? »

— Respectez le suffrage universel.

— Respectez-le vous-même. Est-ce le suffrage universel qui a proclamé l'état de siège? c'est l'empire. Est-ce le suffrage universel qui a nommé le général de la garde nationale? c'est vous. Est-ce le suffrage universel qui vous a ordonné de déclarer la guerre aux Parisiens? c'est je ne sais qui. Ne parlons plus du suffrage universel.

Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, le moment est grave. La leçon infligée par Paris au pouvoir est bonne. Maintenant il faut que chaque citoyen se recueille et songe que l'ennemi est encore à nos portes. Sans doute nos affaires ne le regardent pas, mais avisons comme si elles le regardaient.

Paris fait comprendre au gouvernement qu'il ne voulait pas que la République fût tuée par ceux qui étaient chargés de la défendre. Il faut maintenant qu'il fasse comprendre à la France son devoir, et à la Prusse son intérêt.

HENRI MAROT.

INCONNUS

Les arguments de la réaction en toute situation peuvent être réfutés d'avance, et l'on pourrait y répondre dès la veille de l'action. Il suffit de se demander ce que peut suggérer l'envie et ce que peut accepter la médiocrité en fait de sophismes, ce que les meneurs diront, et ce que s'empressent de répéter les menés.

Aujourd'hui les réactionnaires se rallient à ce propos:

« Quels sont ces hommes du comité central? qui les connaît? quelle garantie, quelle surface offrent-ils? »

Les réponses ne manquent point à ces objections que font dans les groupes certaines gens qu'il est inutile de qualifier, mais la mauvaise impression produite dans quelques esprits n'en subsiste pas moins, et c'est déjà un succès pour les empêchereurs d'actions.

Enfin, nous voilà convaincus que ceux que l'on a portés au gouvernement ne sont point connus. Il est pourtant avéré que Charles Lullier, Viard, Assi (du Creuzot), et Varlin, de l'Internationale, ne sont pas les premiers venus. Que si les événements n'ont pas encore mis leurs collègues en relief, ce qu'ils viennent d'accomplir donne une assez bonne opinion de leur intelligence, de leur énergie et de leur modération, pour qu'on puisse leur abandonner un peu de cette confiance que n'a manquée ni à Trochu, ni à Favre, ni à Ferry, qui à même été prodiguée à Palikao et à Ollivier.

Ces hommes sont assez connus pour qu'on les ait placés sur le théâtre qui leur convenait, et ils ne le sont pas assez pour que leur popularité soit un danger ou leur nom une défiance. S'ils inspirent quelque défiance par leur peu de réputation, ils ne sont une menace pour personne. Sortis de la garde nationale qu'ils représentent au même titre qu'elle représente elle-même l'universalité du peuple de Paris, ces quelques individualités sont tout bonnement tout le monde.

Voyez-vous le beau malheur si au lieu d'un gouvernement composé de notabilités, traitant avec les princes de l'Europe

de pair à compagnon, et complètement en dehors de nous, nous nous trouvons régis par de simples délégués qui font nos affaires, les soumettent à notre approbation, et qui contents d'avoir servi de transition entre deux gouvernements abdiquent le pouvoir avec autant de simplicité qu'ils s'en sont emparés.

Alors ceux dont les noms étaient demeurés obscurs jusque là auront droit à une inscription au Temple de mémoire, et l'histoire leur accordera une belle page à la suite du hideux feuilleton que nous venons de tourner.

CAMILLE CLODONG.

MENSONGES RÉACTIONNAIRES

Nous rassemblerons sous ce titre toutes les sottises inventées par la presse réactionnaire pour insulter le Gouvernement du peuple.

Le meilleur moyen de faire justice de ces fables, c'est de les reproduire; elles prouvent que les éternels défenseurs de l'ordre s'abusent grossièrement sur la crédulité des masses contre lesquelles ils dirigent leurs agressions émeu lères.

Le pillage des caisses publiques ou des propriétés privées, le peuple de Paris soudoyé par l'or prussien ou bonapartiste, tel est le fond ordinaire de ces entrefilets terroristes destinés à affoler de peur les badauds et les naïfs.

La Révolution qui vient de s'accomplir prouve que le nombre en est moins grand que ne le supposaient les entrepreneurs de coups d'Etat.

Electeur libre.

On s'est emparé de l'Hôtel-de-Ville. Tout a été mis au pillage. La Caisse a disparu.

On nous assure que l'OR RUSSELLE dans les quartiers excentriques.

Les cabarets sont pleins de gens qui payent en or!

M. Rouher est à Paris!!!

Paris-Journal

Par contre, tout un vol de bonapartistes se serait abattu sur Paris.

On nomme MM. Canrobert, de Persigny, Baroche, Chevreau, frère de l'ancien ministre.

Ami de la France.

Devons-nous enfin croire à cet autre bruit qu'on nous rapporte également et d'après lequel tous les émeutiers de Belleville recroqueraient cinq francs par jour.

D'où leur vient cet argent?

Journal des Débats.

Quels sont ces gouvernements qui déboulent par ansentir à la préfecture de police les dossiers judiciaires ou la biographie de plusieurs d'entre eux était sans doute trop fidèlement écrite?

Le Siècle.

Quant au journal de M. Cernuschi, il est bien forcé, cette fois, de jeter le masque et de hurler avec les loups réactionnaires. L'attitude jésuitique de ce journal, depuis l'arrivée de ses amis au pouvoir n'avait réussi à tromper personne dans le parti républicain.

Voici quelle réflexion lui inspire aujourd'hui l'insuccès de la guerre civile tentée par le gouvernement de son choix:

« Quel cri d'horreur dans toute la France, à la nouvelle de cette scène infâme où un poignée de bandits lient le général Clément Thomas et le général Lecomte, les poussent contre un mur et les fusillent avec ou sans jugement! Si grande que soit la conservation de la province en face de ces saturnales du crime, elle ne sera pas plus grande que la stupeur de Paris, qui, après avoir traversé la plus terrible crise de son histoire sans effusion de sang, inscrit avec indignation deux assassinats à la date du 18 mars. »

On voit que pour le Siècle, le sang versé le 22 janvier sur la place de l'hôtel-de-Ville est comme nul et non venu. Ce qui, aux yeux de ce journal, caractérise l'assassinat, ce n'est pas le nombre des victimes, c'est leur qualité.

Que vingt ou trente passants tombent sous les balles des sergents de ville, c'est une victoire pour le parti de l'ordre; que si, au contraire, dans une heure d'exaltation populaire, les chefs responsables de ces massacres fratricides tombent sous les coups de la foule contre laquelle ils lançaient leurs sbires, la France entière doit prendre le deuil et rougir de honte.

O Basile, il en est de ta sensiblerie comme de ta démocratie: elle ne dupe plus personne.

La responsabilité de tels actes n'appartient, tu le sais mieux que personne, à aucun des membres du gouvernement révolutionnaire, puisque celui-ci les a désavoués. Nous ne sachions pas que le gouvernement antérieur ait désavoué de même les assassins en uniforme du 22 janvier.

Bon, il est faux de dire que pour la première fois, depuis la proclamation de la République le sang vient de couler dans Paris.

Estimons-nous encore heureux que la nouvelle saignée préméditée par le pouvoir n'ait pas été plus terrible.

Les mesures prises par M. Vinoy prouvent qu'on espérait une journée autrement sanglante.

Nous savons ce que valent les larmes de crocodile du Siècle et de ses confrères en réaction. S'ils pleurent, ce n'est pas sur les deux cadavres qu'on a faits, c'est par rage de n'en avoir pu coucher par terre davantage.

EMILE CLERC.

DOCUMENTS OFFICIELS

Partie officielle

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

de la garde nationale, organe du Comité central.

Si le comité central de la garde nationale était un gouvernement, il pourrait, pour la dignité de ses électeurs, dédaigner de se justifier. Mais comme sa première affirmation a été de déclarer « qu'il ne prétendait pas prendre la place de ceux que la souffrance populaire avait renversés », tenant à simple honnêteté de rester exactement dans la limite expresse du mandat qui lui a été confié, il demeure un composé de personnalités qui ont le droit de se défendre.

Enfant de la République qui écrit sur sa devise le grand mot de: Fraternité, il pardonne à ses détracteurs; mais il veut persuader les honnêtes gens qui ont accepté la calomnie par ignorance.

Il n'a pas été occulté: ses membres ont mis leurs noms à toutes ses affiches. Si ces noms étaient obscurs, ils n'ont pas fait la responsabilité, — et elle était grande.

Il n'a pas été inconnu, car il était issu de la libre expression des suffrages de deux cent quinze bataillons de la garde nationale.

Il n'a pas été fauteur de désordres, car la garde nationale, qui lui a fait l'honneur d'accepter sa direction, n'a commis ni excès ni représailles, et s'est montrée imposante et forte par la sagesse et la modération de sa conduite.

Et pourtant, les provocations n'ont pas manqué; et pourtant, le gouvernement n'a cessé, par les moyens les plus honnêtes, de tenir l'essai du plus épouvantable des crimes: la guerre civile.

Il a calomnié Paris et a ameuté contre lui la province.

Il a amené contre nous nos frères de l'armée qu'il a fait mourir de froid sur nos places, tandis que leurs foyers les attendaient.

Il a voulu vous imposer un général en chef.

Il a, par des tentatives nocturnes, tenté de nous désarmer de nos canons, après avoir été empêché par nous de les livrer aux Prussiens.

Il a enfin, avec le concours de ses complices égarés de Bordeaux, dit à Paris: « Tu viens de te montrer héroïque; or, nous avons peur de toi, donc nous t'arrachons ta couronne de capitale. »

Qu'a fait le comité central pour répondre à ces attaques? Il a fondé la Fédération; il a prêché la modération — disons le mot — la générosité; au moment où l'attaque armée commençait, il disait à tous: « Jamais d'agression, et ne ripostez qu'à la dernière extrémité! »

Il a appelé à lui toutes les intelligences, toutes les capacités; il a demandé le concours du corps d'officiers; il a ouvert sa porte ce que fois que l'on y frappait au nom de la République.

De quel côté était donc le droit et la justice? De quel côté était la mauvaise foi?

Cette histoire est trop courte et trop près de nous, pour que chacun ne l'ait pas encore à la mémoire. Si nous l'écrivions à la veille du jour où nous allons nous retirer, c'est, nous le répétons, pour les honnêtes gens qui ont accepté légèrement des calomnies dignes seulement de ceux qui les avaient lancées.

Un des plus grands sujets de colère de ces derniers contre nous est l'obscurité de nos noms. Hélas! bien des noms étaient connus, très connus, et cette notoriété nous a été bien fatale!

Voulez-vous connaître un des derniers moyens qu'ils ont employés contre nous? Ils refusent du pain aux troupes qui ont mieux aimé se laisser désarmer que de tirer sur le peuple. Et ils nous appellent assassinats, eux qui punissent le refus d'assassinat par la faim!

D'abord, nous le disons avec indignation: la nous sanglante dont on essaye de flétrir notre honneur est une ignoble infamie. Jamais un arrêt d'exécution n'a été signé par nous; jamais la garde nationale n'a pris part à l'exécution d'un crime.

Quel intérêt y aurait-elle? Quel intérêt y aurions-nous? C'est aussi absurde qu'infâme.

Au surplus, il est presque honteux de nous défendre. Notre conduite montre, en définitive, ce que nous sommes. Avons-nous brigué des traitements ou des honneurs? Si nous sommes inconnus, ayant pu obtenir, comme nous l'avons fait, la confiance de 215 bataillons, n'est-ce pas parce que nous avons dédaigné de nous faire une propagande? La notoriété s'obtient à bon marché: quelques phrases creuses ou un peu de lâcheté suffit; un passé tout récent l'a prouvé.

Nous, chargés d'un mandat qui faisait peser sur nos têtes une terrible responsabilité, nous l'avons accompli sans hésitation, sans peur, et dès que nous voici

arrivés au but, nous disons au peuple qui nous a assez estimés pour écouter nos avis, qui ont souvent froissé son impatience: « Voici le mandat que tu nous as confié: là où notre intérêt personnel commencerait, notre devoir finit: fais ta volonté. Mon maître, tu l'es fait libre. Obscurs il y a quelques jours, nous allons rentrer obscurs dans les rangs, et monter aux gouvernants que l'on peut descendre la tête haute, les marches de ton Hôtel de ville, avec la certitude de trouver au bas l'étréinte de ta loyale et robuste main. »

Les membres du comité central:

Ant. Arnaud, Assi, Billoray, Ferrat, Babick, Ed. Moreau, C. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, Fr. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Henry Fortuné, G. Arnold, V. Ard, Blanchet, J. Grollard, Barroud, H. Geresme, Fabre, Pougeret, Bouit.

Au peuple.

Citoyens,

Le peuple de Paris a secouru le joug qu'on essayait de lui imposer.

Calme, impassible dans sa force, il a attendu, sans crainte comme sans provocation, les fous étonnés qui voulaient toucher à la République.

Cette fois, nos frères de l'armée n'ont pas voulu porter la main sur l'arche sainte de nos libertés.

Merci à tous, et que Paris et la France jettent ensemble les bases d'une République acclamée avec toutes ses conséquences, le seul gouvernement qui formera pour toujours l'ère des invasions et des guerres civiles.

L'état de siège est levé.

Le peuple de Paris est convoqué dans ses sections pour faire ses élections communales.

La sûreté de tous les citoyens est assurée par le concours de la garde nationale.

Hôtel-de-Ville, Paris, ce 19 mars 1871.

Le comité central de la garde nationale,

Assi, Billoray, Ferrat, Babick, Edouard Moreau, C. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, Fr. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Blanchet, J. Grollard, Barroud, H. Geresme, Fabre, Pougeret.

Le Comité central de la garde nationale,

Considérant:

Qu'il y a urgence de constituer immédiatement l'administration communale de la ville de Paris,

Arrête:

1° Les élections du conseil communal de la ville de Paris auront lieu mercredi prochain, 22 mars.

2° Le vote se fera au scrutin de liste et par arrondissement.

3° Chaque arrondissement nommera un conseiller par chaque vingt mille habitants ou fraction excédante de plus de dix mille.

4° Le scrutin sera ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir. Le dépouillement aura lieu immédiatement.

5° Les municipalités des vingt arrondissements sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Un avis ultérieur indiquera le nombre de conseillers à élire par arrondissement.

Hôtel de Ville de Paris, ce 19 mars 1871.

Le Comité central de la garde nationale,

Assi, Billoray, Ferrat, Babick, Edouard Moreau, C. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, Fr. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Blanchet, J. Grollard, Barroud, H. Geresme, Fabre, Pougeret, Bouit, Viard, Ant. Arnaud.

Citoyens de Paris,

Dans trois jours vous serez appelés, en toute liberté, à nommer la municipalité parisienne. Alors, ceux qui, par nécessité urgente, occupent le pouvoir déposeront leurs titres provisoires entre les mains des élus du peuple.

Il y a en outre une décision importante que nous devons prendre immédiatement: c'est celle relative au traité de paix.

Nous déclarons, dès à présent, être fermement décidés à faire respecter ces préliminaires, afin d'arriver à sauvegarder à la fois le salut de la France républicaine et de la paix générale.

Le délégué du gouvernement au ministère de l'intérieur,

V. Grélier.

AUX GARDES NATIONALES DE PARIS

Citoyens,

Vous nous aviez chargés d'organiser la défense de Paris et de vos droits.

Nous avons conscience d'avoir rempli cette mission: aidés par votre généreux courage et votre admirable sang-froid, nous avons chassé ce gouvernement qui nous trahissait.

A ce moment, notre mandat est expiré, et nous vous le rapportons, car nous ne prétendons pas prendre la place de ceux que le souffle populaire vient de renverser.

Préparez donc et faites de suite vos élections communales, et donnez-nous

pour récompense la seule que nous ayons jamais espérée : celle de vous voir établir la véritable République.

En attendant, nous conservons, au nom du peuple, l'Hôtel de Ville.

Hôtel de Ville, Paris, 19 mars 1871.

Le Comité central de la garde nationale. Assi, Billioret, Ferrat, Babick, Edouard Moreau, C. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Honbier, Lavalette, Fr. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Blanchet, J. Grollard, Barrond, H. Géresme, Fabre, Pougeret,

COMITÉ CENTRAL DE LA GARDE NATIONALE.

Les habitants limitrophes des grandes voies de communication servant au transport des vivres pour l'alimentation de Paris sont invités à disposer leurs barricades de manière à laisser la libre circulation des voitures.

Paris, ce 19 mars 1871.

Pour le comité central, CASTONI, G. ARNOLD, A. BOUIT.

Suit une publication de jugements relatifs à des successions en désobéissance.

Partie non officielle

AUX DÉPARTEMENTS

Le peuple de Paris, après avoir donné, depuis le 4 septembre, une preuve incontestable et éclatante de son patriotisme et de son dévouement à la République, après avoir supporté avec une résignation et un courage au-dessus de tout éloge les souffrances et les luttes d'un siège long et pénible, vient de se montrer de nouveau à la hauteur des circonstances présentes et des efforts indissolubles que la patrie était en droit d'attendre de lui.

Par son attitude calme, imposante et forte; par son esprit d'ordre républicain, il a su rallier l'immense majorité de la garde nationale, s'attirer les sympathies et le concours actif de l'armée, maintenir la tranquillité publique, éviter l'effusion du sang, réorganiser les services publics, respecter les conventions internationales et les préliminaires de paix.

Il espère que toute la presse reconnaîtra et constatera son esprit d'ordre républicain, son courage et son dévouement, et que les calomnies ridicules et odieuses répandues depuis quelques jours en province cesseront.

Les départements, éclairés et désabusés, rendront justice au peuple de la capitale, et ils comprendront que l'union de toute la nation est indispensable au salut commun.

Les grandes villes ont prouvé, lors des élections de 1869, et du plébiscite, qu'elles étaient animées du même esprit républicain que Paris. Les nouvelles autorités républicaines espèrent donc qu'elles lui apporteront leur concours sérieux et énergique dans les circonstances présentes, et qu'elles les aideront à mener à bien l'œuvre de régénération et de salut qu'elles ont entreprise au milieu des plus grands périls.

Les campagnes seront jalouses d'imiter les villes; la France tout entière, après les désastres qu'elle vient d'éprouver, n'aura qu'un but; assurer le salut commun.

C'est là une grande tâche, digne du peuple tout entier, et il n'y faillira pas.

La province, en s'unissant à la capitale, prouvera à l'Europe et au monde que la France tout entière veut éviter toute division intestine, toute effusion de sang.

Les pouvoirs actuels sont essentiellement provisoires, et ils seront remplacés par un conseil communal qui sera élu mercredi prochain, 22 courant.

Que la province se hâte donc d'imiter l'exemple de la capitale en s'organisant d'une façon républicaine, et qu'elle se mette au plus tôt en rapport avec elle au moyen de délégués.

Le même esprit de concorde, d'union, d'amour républicain, nous inspirera tous. N'ayons qu'un espoir, qu'un but : le salut de la Patrie et la triomphe définitif de la République démocratique, une et indivisible.

Les délégués au Journal officiel

A LA PRESSE

Les autorités républicaines de la capitale veulent faire respecter la liberté de la presse, ainsi que toutes les autres; elles espèrent que tous les journaux comprendront que le premier de leurs devoirs est le respect dû à la République, à la vérité, à la justice et au droit, qui sont placés sous la sauvegarde de tous.

Le Journal officiel de la République française donne le démenti le plus formel aux bruits alarmants et aux calomnies répandus à dessein, par une certaine presse depuis trois jours. Il met la capitale et la province en garde contre ces manœuvres coupables, qui doivent cesser sous la République et qui deviendraient bientôt un véritable danger.

L'état de siège est levé dans le département de la Seine.

Les conseils de guerre de l'armée permanente sont abolis.

Amnistie pleine et entière est accordée pour tous les crimes et délits politiques.

Il est enjoint à tous les directeurs de prisons de mettre immédiatement en liberté tous les détenus politiques.

Le nouveau Gouvernement de la République vient de prendre possession de tous les ministères et de toutes les administrations.

Cette occupation, opérée par la garde nationale, impose de grands devoirs aux citoyens qui ont accepté cette tâche difficile.

L'armée, comprenant enfin la position qui lui était faite et les devoirs qui lui incombent, a fusionné avec les habitants de la cité : troupes de ligne, mobiles et marins se sont unis pour l'œuvre commune.

Sachons donc profiter de cette union pour resserrer nos rangs, et, une fois pour toutes, asseoir la République sur des bases sérieuses et impérieuses!

Que la garde nationale, unie à la ligne et à la mobile, continue son service avec courage et dévouement;

Que les bataillons de marche, dont les cadres sont encore presque au complet, occupent les forts et toutes les positions avancées, afin d'assurer la défense de la capitale;

Les municipalités des arrondissements, animés du même zèle et du même patrio-

tisme que la garde nationale et l'armée, se sont unies à elles pour assurer le salut de la République et préparer les élections du conseil communal qui vont avoir lieu.

Point de divisions! Unité parfaite et liberté pleine et entière!

Citoyens,

La journée du 18 mars, que l'on cherche par raison et intérêt à travestir d'une manière odieuse, sera appelée dans l'histoire : la journée de la justice du peuple! Le gouvernement déchu, — toujours maladroit, — a voulu provoquer un conflit sans s'être rendu compte ni de son impopularité, ni de la confraternité des différentes armes. — L'armée entière, commandée pour être fratricide, a répondu à cet ordre par le cri de : Vive la République! Vive la garde nationale!

Seuls, deux hommes qui s'étaient rendus impopulaires par des actes que nous qualifions dès aujourd'hui d'iniques, ont été frappés dans un moment d'indignation populaire.

Le comité de la Fédération de la garde nationale, pour rendre hommage à la vérité, déclare qu'il est étranger à ces deux exécutions.

Aujourd'hui, les ministères sont constitués; la préfecture de police fonctionne, les administrations reprennent leur activité, et nous invitons tous les citoyens à maintenir le calme et l'ordre le plus parfait.

Citoyens,

Vous avez vu à l'œuvre la garde nationale; l'union, établie au milieu de tant de difficultés par le comité de la Fédération de la garde nationale, a montré ce que nous aurions pu faire et ce que nous ferons dans l'avenir.

Union des maires et adjoints et des députés de Paris, provoquée par le citoyen Tolain, a eu lieu à la mairie du deuxième arrondissement.

La gravité des événements donne à cette réunion une importance extraordinaire. Après discussion, une délégation fut envoyée à M. Picard pour s'entendre avec lui sur les modifications à apporter dans le système gouvernemental.

Plusieurs propositions ont été faites, mais sans résultat, M. Picard ne pouvant, a-t-il dit, prendre aucune décision sans l'assentiment de ses collègues.

La délégation se rendit ensuite chez le général d'Aurelle de Paladines, qui déclara ne pouvoir apporter de remède à la situation que, du reste, il n'avait pas créée.

Le général ajouta que le sort de la France était entre les mains des municipalités, et qu'il abandonnait toute initiative.

C'est à la suite de cet incident que le Comité central de la garde nationale a pourvu aux besoins impérieux de la situation en organisant les services publics.

Manifeste des Députés et des Maires

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Citoyens,

Pénétrés de la nécessité absolue de sauver Paris et la République en écartant toute cause de collision, et convaincus que le meilleur moyen d'atteindre ce but

suprême est de donner satisfaction aux vœux légitimes du Peuple, nous avons résolu de demander aujourd'hui même à l'Assemblée nationale l'adoption de deux mesures qui, nous en avons l'espoir, contribueront, si elles sont adoptées, à amener le calme dans les esprits.

Ces deux mesures sont : l'élection de tous les chefs de la garde nationale et l'établissement d'un conseil municipal élu par tous les citoyens.

Ce que nous voulons, ce que le Bien public réclame en toute circonstance et ce que la situation présente rend plus indispensable que jamais, c'est l'ordre dans la liberté et par la liberté.

Vive la France! Vive la République!

Représentants de la Seine :

Louis Blanc. — V. Schœlcher. — A. P. Vrat. — Edmond Adam. — Floquet. — Martin Bernard. — Langlois. — Edouard Lockroy. — Farcy. — H. Brisson. — Greppo. — Millière.

Maires et adjoints de Paris.

- 1er arrondissement, Ad. Adam, Méline, adjoints.
2e Tirard, maire, représentant de la Seine. — E. Brelay, Chéron, Loiseau-Pinson, adjoints.
3e Bonvalet, maire. — Ch. Murat, adjoint.
4e Vautrain, maire, Loiseau, Callou, adjoints.
5e Jourdan, adjoint.
6e Hérisson, maire, A. Leroy, adjoint.
7e Arnaud (de l'Ariège), maire, représentant de la Seine.
8e Carnot, maire, représentant de la Seine.
9e Desmarest, maire.
10e Dubail, maire; A. Murat, Desbouvencaux, adjoints.
11e Moutu, maire, représentant de la Seine; Bianchon, Poirier, Tolain, représentants de la Seine, adjoints.
12e arrondissement, Denizot, Damas, Turillot, adjoints.
13e Léo Meillet, Combes, adjoints.
14e Héligon, adjoint.
15e Jobbé Duval, adjoint.
16e Henri Martin, maire et représentant de la Seine.
17e François Favre, maire; Malou, Villeneuve, Cachu, adjoints.
18e Clémenceau, maire et représentant de la Seine; J.-B. Lafont, Deceure, Jacard, adjoints.

LA JOURNÉE

Si la province, à qui on doit faire des rapports effrayants sur l'attitude de la garde nationale, et sur la révolution qui vient de s'accomplir, pouvait voir le calme de Paris, elle n'en pourrait croire ses yeux.

Hier, sur les boulevards, on se promenait au soleil dans une quiétude insupportable pour ce pouvoir sauveur et conservateur qui venait d'être renversé.

Aujourd'hui, c'est bien autre chose. Les maisons de commerce qu'on s'attendait à voir fermées, les usines qui devaient interrompre leurs travaux, fonctionnent comme de plus belle. Le nouveau gouvernement ne semble plus aussi précaire, et à l'heure où il annonce qu'il va céder la place à d'autres, bien des gens ennemis de la nouveauté sont prêts à l'engager à ne pas se décharger du poids des affaires.

Donc, la rue est tranquille, malgré les barricades; mais que dire de l'Hôtel de

Ville, cette maison du peuple de Paris, qui a vu le prévôt Marcel, les Seize, Robespierre et Lebas organiser l'émeute au milieu d'un désordre et d'un tumulte indicibles, et qui s'est transformé en ce moment en un vaste cabinet de travail où les ordres les plus importants se donnent à voix basse et s'exécutent avec le plus grand silence.

La convigne, très sévère, est exécutée à la porte de façon à ravir le petit caporal lui-même. Mais là encore on fait aussi peu de bruit que possible. Chacun comprend la gravité des événements, et de la grille jus qu'à la chambre du conseil il règne un sérieux de pierre. Le général Lullier donne la note à ce sujet. Jamais on ne vit un homme plus impassible, et qui parût mieux à sa place. On ne manquerait pourtant pas de dire, si une seule des mesures prises venait à compromettre le succès actuel qu'il n'y avait dans les bureaux que des brouillons et que toutes les sentinelles étaient livres.

Mais la victoire définitive du sang-froid et de l'ordre forcera l'histoire à être vraie, sauf les exceptions d'un Francisque Loriquet ou d'un père Sarcay.

D s groupes nombreux mais pacifiques stationnaient, hier, à une heure avancée de la nuit, aux abords de l'Hôtel de Ville et dans la rue de Rivoli, jusqu'à la hauteur du nouveau Louvre.

La des orateurs improvisés discutait avec véhémence la question brûlante de jour. Les auditeurs se montraient surtout sympathiques aux manifestations absolument hostiles aux traités de 4 septembre, que les républicains anarchiques ont osé maintenir au pouvoir malgré l'irritation populaire, comme s'ils avaient voulu jeter à la fois un défi et un encouragement à l'émeute.

Ce matin, à la pointe du jour, un détachement de garde nationale a occupé le fort de Vanves, qui s'est rendu sans résistance. Il s'est emparé de 6 pièces de canon, de 8 mitrailleuses et d'environ 30,000 kilogrammes de poudre.

Le fort de Bécourt était déjà occupé depuis la veille. Six bataillons sont parvenus la nuit dernière pour en renforcer la garnison et celle du fort de Vanves. Seul le commandant du fort de Montrouge a d'abord refusé de rendre la place. Mais nous apprenons, au dernier moment, que toute la ligne est tombée dans la main de la garde nationale de Paris.

Ce matin, à six heures, le commandant de Vincennes a fait offrir spontanément au Comité central les clefs de cette forteresse. Le commandant en chef a pris immédiatement les mesures nécessaires pour la faire occuper militairement.

Le citoyen Bergeret a été nommé général en chef de la garde nationale, par interim, et s'est installé à l'étrit major de la place Vendôme.

LES BARRICADES

Voici, outre l'immense système de défense développé autour de l'Hôtel de Ville, à l'angle de la rue de Rivoli, de l'avenue Victoria, de la rue du Temple, de la caserne Napoléon, du quai de Grève et du pont d'Arcole, quelles sont les principales barricades élevées dans Paris :

Rue du Faubourg-Saint-Martin, devant la prison de Saint-Lazare.
Place de la barrière Blanche, à l'entrée de la rue Lepic.
Rue Piat.
Rue Delamarre.
Rue de la Roquette, non loin de la rue Keller.
Rue des Panoyaux.
Rue de Flandre, près de la salle de la Marseille.
Rue Vincent.
Faubourg du Temple.
Rue du Chemin-Vert.

On en compte aussi un grand nombre dans toutes les rues qui rayonnent autour de la place Clichy et de la Bastille. Quelques-unes de ces barricades sont armées de canons anciens et nouveau système.

La place de l'Hôtel-de-Ville, notamment, est devenue un véritable parc d'artillerie. Pièces et munitions s'y trouvent entassées en quantités considérables.

En attendant qu'une enquête ait été faite dans toute leur exactitude les détails de l'exécution sommaire, accomplie samedi, nous croyons pouvoir affirmer qu'elle a eu pour auteurs, non comme on l'avait prétendu des gardes nationaux, mais des marins et des soldats de la ligne.

Le drapeau rouge, qui flottait au sommet de la Bastille, a été enlevé, un citoyen s'est grimpé sur un des bras de génie de la Liberté et lui a mis sur le dos un autre drapeau, puis lui a noué autour de la taille une longue ceinture rouge.

Dans son entrevue avec la députation des maires pendant la soirée de samedi, M. d'Aurelle de Paladines aurait avoué qu'il avait présenté le conseil des ministères de l'état de l'armée et des conséquences que pourrait avoir pour Paris et la France une tentative de collision armée.

Et quelques heures après, au point de jour, le gouvernement lançait ses instructions contre les batailles, par esprit de conciliation, disent les affiches.

Cette fois, de toutes les déclarations permises à l'histoire d'établir nettement pour chacun sa part de responsabilité.

Les hommes qui ont voulu déclencher sur nous la guerre civile recommencent aujourd'hui à nous menacer de la répression prussienne.

Si ce terrible vent se réalise, à qui la faute, en somme?

Le chiffre des billets mis en circulation par la Banque de France s'est élevé actuellement à deux milliards cinquante millions.

Voici un spécimen des intentions manifestées par le gouvernement de la République parlementaire quant à la question du trône pontifical :

A en croire certaines affirmations, M. de Richelieu aurait été autorisé à faire savoir à Mgr Antonelli que dans le cas où le pape quitterait Rome, la France, bien représentée à ce départ, donnerait l'ordre à un représentant d'accompagner la cour pontificale et qu'elle se proposait, quel qu'il advienne, d'adresser à toutes les puissances un document diplomatique, afin de provoquer une conférence dans laquelle serait discutée la question de Rome.

Nous publierons demain le projet de loi soumis à l'Assemblée nationale par le citoyen Mottu, relativement à la question des loyers, projet faisant remise aux locataires de la totalité des trois termes d'octobre 1870, janvier et avril 1871.

L'administrateur-gérant : A. CAPDEVIELLE

LA COMMUNE

A PARTIR DE DEMAIN MARDI

PARAITRA TOUS LES JOURS

à 7 heures du matin.

Paris. — Imprimerie Dubuisson et Co 5, rue Coq-lérone, --

N° 2
ADMINI
66, rue T
De 9 heu
ABOU
PARIS
Un mois... 3 f
Trois mois... 9
LA COMM
son premier
soir; désorm
tous les mati
AUTONOM
La France, sou
cles, en est arriv
riode de la maladi
lade guérise ou
Si l'âme du peu
nergie, le corps se
résister aux écroi
corruption, c'est
Mais si la volu
chancelle, c'est l
Or il ne faut pe
viles qui nous ont
d'empire, couru
suivies de la ruin
illusion : Paris vi
veut pas mourir.
Il vient de prou
généreuses et fiè
que plus longte
l'esprit, l'ignoranc
perdition la raiso
On lui reproch
sans des gouver
ce sont les paysa
pires, de plébiscit
mais qui nous fo
exhumation d'un
Cette confusion
Assez longtem
merci. Ils ont ab
que nous avons
guerre que nous
donné le pays qu
dre; et, finaleme
nous imposer un
C'en est assez
braves gens nous
tons-y bon ordre
relever sans eux;
vons que nous ab
vitude leur plait.
rous, nous, l'ind
Seulement, qu'on
Chacun chez so
ministrent eux-m
— et qu'ils en abu
en feront autant.
Paris et Lyon en
Assez de révolu
ça. L'heure est ve
littique des intri
bonne fois dans le
C'est question d
d'ordre et non de
fion et non de di
mot une question
nous le répétons,
qu'il ne veut pas
Mais qu'il reste
et prudent dans
procède sans rete
conseillers commu
mme s'installe, s
tremement de Versa
temps de traiter.
mandent pour lui
mune et la nomie
la garde nationale
Si les ruraux co
de police et la fact
à Paris, la paix av
trève, et, avant tre
commencer.
Soyons inflexib
exerçons-le dans
hors au monde n
été calomnié par
verné, et prouveu
a de grands et de
ples qui savent se